

L'an deux mille vingt, le dix-sept décembre à dix-neuf heures trente, les membres du Conseil Municipal se sont réunis à Clisson, à la salle du Cercle Olivier de Clisson, en séance publique, sous la présidence de **Monsieur Xavier Bonnet, Maire**.

Étaient présents :

M. Xavier Bonnet, Mme Laurence Luneau, M. Christian Peulvey, Mme Véronique Jousset, M. Benoît Payen, Mme Marie-Gabrielle Carré, M. Philippe Bretaudeau, Mme Anne Leroy Ruiz, M. Dominique Poilane, Mme Blandine Elain, M. Laurent Maldelar, M. Jean-Pierre Landreau, M. Christophe Butruille, M. Stéphane Aiello, Mme Christelle Amiaud, Mme Patricia Mary, Mme Alexia Pirois, Mme Sonia Sanchez, Mme Séverine Blanloeil, M. Thomas Hay, Mme Marie-Claude Bailliard, Mme Marie-Noëlle Guittet, M. Yves Mignotte, M. Franck Nicolon, Mme Françoise Clénet, Mme Gaëlle Romi.

Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L.2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Étaient absents excusés :

M. Bernard Bellanger (procuration à M. Stéphane Aiello), Mme Lamia Bacher, M. Eric Betschart (procuration à Mme Françoise Clénet).

Le Président ayant ouvert la séance, il a été procédé, en conformité avec l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à la nomination d'un secrétaire.

Secrétaire de séance : Mme Gaëlle Romi

Assistaient également au titre des services : M. Nicolas Depeut, Directeur Général des Services.

Date de la convocation : 11 décembre 2020

Présents :	26
Excusés :	3
	(2 pouvoirs)
Absents :	
Votants :	28
En exercice :	29

Délibération certifiée exécutoire par le Maire, compte tenu de sa télétransmission en PRÉFECTURE de Nantes, le 30 DEC 2020

Publiée et affichée, le 30 DEC 2020

Délibération n° 20.12.20

CADRE DE VIE ET ENVIRONNEMENT

VOIRIE

Dénominations de voies

- ♦ **Dénomination d'une impasse jouxtant le lotissement des maraîchers**

Monsieur le Maire rappelle que,

Il appartient au Conseil municipal de choisir par délibération le nom à donner aux rues et aux places publiques.

Un lotissement a été accordé sur les parcelles AH316p 385p et 424. Afin de donner une adresse aux futures constructions, l'aménageur nous sollicite pour nommer la voie en impasse.

Il est proposé de nommer la voie : « Impasse des maraîchers ».

Après avoir entendu le rapport de Monsieur Bretaudeau, Adjoint délégué,

Le Conseil municipal,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment l'article L 2121-29, par lequel le Conseil municipal règle par ses délibérations les affaires de la commune ;

VU le décret n° 94-1112 du 19 décembre 1994, imposant aux maires des communes de plus de 2 000 habitants de notifier au Centre des impôts fonciers ou au Bureau du cadastre concerné la liste alphabétique des voies publiques et privées, et le numérotage des immeubles, ainsi que toutes les modifications qui s'y rattachent;

VU l'avis favorable de la Commission 'Cadre de vie, travaux, voirie, réseaux, bâtiments communaux, proximité et sécurité, urbanisme' réunie le 09 décembre 2020;

**Après en avoir délibéré,
à l'unanimité,**

DECIDE de dénommer cette voie : « **Impasse des maraîchers** ».

PRECISE que la présente délibération sera notifiée aux différents services concernés.

MANDATE Monsieur le Maire, à défaut un adjoint, pour signer toutes les pièces relatives à la présente délibération.

DIT que la présente délibération sera transmise à Monsieur le Préfet de Loire-Atlantique.

« Pour extrait conforme au registre »

Pour ampliation et par délégation,
Nicolas Depeut
Directeur Général des Services

Xavier Bonnet
Maire



Accusé de réception préfecture

Objet de l'acte :

CADRE DE VIE ET ENVIRONNEMENT VOIRIE Dénominations de voies Dénomination d'une impasse joutant le lotissement des maraîchers

Date de transmission de l'acte 30/12/2020

:

Date de réception de l'accusé 30/12/2020

de réception :

Numéro de l'acte : DEL-201220 ([voir l'acte associé](#))

Identifiant unique de l'acte : 044-214400434-20201217-DEL-201220-DE

Date de décision : 17/12/2020

Acte transmis par : Karine DUMORTIER

Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 8. Domaines de competences par themes
8.3. Voirie
8.3.1. Dénomination voies